

N/REF : 15/07/2025 16H20 C:263244 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 15/07/2025 a 16H20

BOURGEAT VALERIE

**63 RUE DE LA MALADIERE
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 17 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 63 MALADIERES - ST MARTIN LE VINOUX - MME BOURGEAT 06 78 35 51 24
TARIF : 275.00 € TTC

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE POMPE DE RELEVAGE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 17/07/2025 A 08H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
POMPAGE ET NETTOYAGE DU POSTE DE RELEVAGE

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 6579280 DU 17/07/2025 CAISSE D'EPARGNE - 275,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait pompage / nettoyage	1	250,00	250,00

TOTAL H.T.	250,00
T.V.A. a 10,00%	25,00
TOTAL T.T.C.En EURO	275,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN